

Discours introductif de M. Éric FORTI, Président du CRIES d'Île-de-France

Merci, Cher Jean-Louis, pour cette introduction très complète et pour nous avoir assurés, cette fois encore, du soutien sans faille que le CESER prête au CRIES. C'est un soutien depuis toujours, un travail en bonne complémentarité qui perdure. Tu le sais bien, puisque tu as été le président du CRIES pendant plus de cinq ans.

Mesdames et Messieurs les participants ici présents, c'est avec plaisir que je vous accueille, avec Marie-Christine Parent, Directrice Régionale de l'INSEE et Vice-présidente du CRIES pour cette deuxième réunion thématique du CRIES de cette année 2017.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour traiter de « *La formation en apprentissage* ». Le choix de ce thème résulte de la consultation qui a été réalisée auprès des représentants du CRIES à l'été dernier.

Ceci, selon le principe de concertation qui est le nôtre au CRIES. A l'issue de cette consultation, les thèmes qui doivent faire l'objet de rencontres font l'objet d'un vote à notre Assemblée Plénière, chaque année à l'automne. La prochaine Assemblée aura lieu le jeudi 19 octobre.

Nous avons aujourd'hui beaucoup d'inscrits (vous êtes plus de 115 inscrits), ce qui prouve que le choix du thème de l'apprentissage correspond à une réelle préoccupation en région-capitale.

Nous étions, pour beaucoup d'entre nous ici présents, déjà réunis à la préfecture de Région sur une journée entière, pour la rencontre qui a porté sur « l'emploi » le 15 janvier 2017 (et qui ne comptait pas moins de 110 inscrits).

Pour l'organisation de notre journée d'aujourd'hui, je tiens à remercier le bureau du CRIES : Christophe Centonze de la Préfecture de région, que je remercie pour son implication et sa participation active, ainsi que Stéphanie Rodriguez de la Région Île-de-France, qui a, elle aussi, participé activement à l'organisation de nos travaux aux CRIES.

Évidemment, je ne peux pas faire l'économie de remercier le Secrétariat Général du CRIES, constitué de Violaine Bonneville, du cabinet du CESER, et bien sûr de la Direction Régionale de l'INSEE, en les personnes de Sylvie Druelle et Monique Saul, qui ont œuvré pour l'organisation de cette réunion.

Deux membres du CESE, Patrick Briallart et Nicole Sergent, ont accepté d'être les discutants de nos tribunes de ce matin et de cet après-midi. Je les en remercie vivement. Vous êtes aussi, Patrick et Nicole, les représentants du premier collègue et du deuxième collègue du CESER au sein du CRIES.

Nous sommes ici surtout pour faire état des données statistiques disponibles sur l'apprentissage. Nous allons voir que dès 2016, la courbe de l'apprentissage s'est inversée dans notre région, avec un nombre d'apprentis qui repart à la hausse de 1,5 %, à 81 136 apprentis, contre une baisse de 6 % entre 2012 et 2015 (selon les sources du *Compte administratif pour 2016 de la Région Île-de-France*).

Donc, nous allons nous intéresser aux statistiques. Mais, si vous me le permettez, je voudrais aussi rappeler que, tout à l'heure, Jean-Louis Girodot a placé l'apprentissage sous le prisme de « *l'utilité sociale* », voire même de « *l'indispensabilité sociale* », en évoquant notamment la solidarité intergénérationnelle, ainsi que le devoir de transmission du savoir et

des compétences entre « *celui qui sait* » (le sachant, le maître) et celui qui apprend (l'apprenant, l'élève ou l'apprenti).

Cette perspective de l'utilité sociale (cœur de métier de l'Économie sociale et solidaire) nous permet de dépasser une vision qui réduirait l'apprentissage à certaines de ses caractéristiques les plus apparentes, telles que le contrat de travail, d'une part, et l'accès à une qualification, d'autre part.

Je voudrais aussi insister, pour ma part, sur les rapports d'échanges et de questionnements qui s'instaurent dans la formation par l'apprentissage entre l'apprenant et celui qui lui apprend, autrement dit sur les interactions psychologiques qui s'opèrent. Et qui de plus s'opèrent, c'est important, en présentiel, en relation, en proximité.

Pour l'ensemble de ces raisons, avec l'apprentissage, nous sommes loin d'une logique résumée à une relation « fournisseur-client » distanciée. Nous sommes davantage dans une logique de cohésion sociale entrepreneuriale, qui permet d'envisager de « faire mieux société » dans les mois et les années qui viendront.

Sur ces réflexions, je passe sans plus attendre la parole à Marie-Christine Parent, qui a déjà dû me trouver trop long, puisque nous sommes un petit peu en retard, et qui va vous présenter le programme de notre journée. Merci.